

Contexte : *le territoire de Lens-Liévin-Hénin-Carvin connaît une situation sanitaire largement dégradée. Les indicateurs de santé (mortalité, morbidité, affections de longues durées) sont supérieurs aux moyennes régionales et nationales. Notre territoire est relativement dépourvu en termes de réponses coordonnées concernant le diabète et les maladies cardio-vasculaires. Devant ce besoin, le centre hospitalier de Lens et les professionnels du secteur libéral ont amorcé en 2009 une réflexion autour de la mise en place d'une meilleure coordination entre les professionnels pour améliorer la santé des personnes atteintes de diabète...*

PREVALENS a pour objectif d'améliorer et/ou de maintenir la qualité de vie des personnes atteintes de diabète et/ou à risque cardio-vasculaire.

PREVALENS s'adresse à tous les professionnels du secteur libéral et du secteur hospitalier des territoires Lens-Liévin et Hénin-Carvin et aux personnes atteintes de diabète de type 1 et de type 2 ou de troubles cardio-vasculaires âgés de plus de seize ans.

PREVALENS a pour ambition à partir d'une coordination entre les professionnels (médecins traitant et hospitaliers) d'améliorer la prise en charge des personnes et d'offrir des prestations comme l'accompagnement à l'alimentation, à l'activité physique, l'accompagnement psychologique et le suivi par un podologue.

Les principaux axes de travail :

- Promouvoir le dépistage de la maladie
- Organiser et coordonner les pratiques des professionnels
- Promouvoir des comportements permettant à la personne « de mieux vivre avec sa maladie »
- Faciliter l'accès aux différents professionnels du diabète et de la maladie cardiovasculaire
- Promouvoir la formation des professionnels

Moyens mises en œuvre :

- Organisation de campagnes de dépistage sur le territoire
- Formation pluridisciplinaire : par thématique, sur les nouvelles pratiques
- Mise en place d'outils de communication
- Mise en œuvre d'actions de promotion de la santé (auprès du grand public) et d'éducation thérapeutique (mise en place de procédures entre les professionnels, prévention du risque podologique)
- Echanges des pratiques entre les acteurs